

ROUTE CANTONALE ENTRE SAINT-PREX ET MORGES



REPORT DES TRAVAUX PRINCIPAUX

Mesdames, Messieurs,

Les premiers travaux nécessaires au réaménagement de la route cantonale entre Saint-Prex et Morges (RC 1, étape 5) ont démarré en septembre dans les secteurs de Saint-Prex et Tolochenaz, sans incidence sur le trafic et l'accessibilité des riveraines et riverains.

Toutefois, les travaux principaux ne pourront avoir lieu comme prévu cette année et sont reportés en 2027. Ce report ne remet pas en cause le projet de réaménagement, dont le contenu et le périmètre restent inchangés.

La Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR) informera la population en temps voulu du nouveau calendrier de chantier.

Nous vous remercions de votre compréhension et vous adressons, Mesdames, Messieurs, nos salutations les meilleures.

**Informations
sur le projet**

www.vd.ch/rc1-etape5



Contact

DGMR – Direction générale de la mobilité et des routes
Division Infrastructures
Place de la Riponne 10, 1014 Lausanne
T + 41 (0)21 316 72 72 - info.dgmr@vd.ch



Saint-Prex



Lully



Tolochenaz

